CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E171835** **VALABLE JUSQU'AU** **04/10/2027**

ÉDITÉ LE 24/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/01/2017

Forme juridique : SCOP

Capital : 71 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA VOULTE

Siret : 825 080 849 00029

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 3463-001-68

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 147685259

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 147685259

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : BOISCOP

3 RUE LOUIS ARAGON
ZI LA VIGNASSE
07800 LA VOULTE-SUR-RHONE

Téléphone : 04 75 44 98 77 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
JOBERT SYLVAIN MANDATAIRE / POL LUCAS MANDATAIRE

Site Internet : https://boiscop.net/

E-mail : gestion@boiscop.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 874 927 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	8	11/06/2026
2351	Fourniture et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante)		22/09/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/09/2026 09:53

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E171835** **VALABLE JUSQU'AU** **04/10/2027**

ÉDITÉ LE **24/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/01/2017
Forme juridique : SCOP

Capital : 71 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA VOULTE

Siret : **825 080 849 00029**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 3463-001-68

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 147685259

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 147685259

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **BOISCOP**

3 RUE LOUIS ARAGON
ZI LA VIGNASSE
07800 LA VOULTE-SUR-RHONE

Téléphone : 04 75 44 98 77 **Fax :**
Portable : 04 75 44 98 77

Site Internet : https://boiscop.net/
E-mail : gestion@boiscop.fr

Responsabilité légale :
JOBERT SYLVAIN MANDATAIRE / POL LUCAS MANDATAIRE

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	11/06/2026
2351	Fourniture et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante) Mention RGE	22/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	05/10/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	05/10/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	05/10/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/09/2026 09:53

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.